Réf. Farde e-Assemblées : 2694325

N° OJ : **4**

Projet d'Arrêté - Conseil du 19/01/2026

Objet : Etablissement d'utilité publique Fonds Erasme.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025;

Considérant que l'Etablissement d'utilité publique Fonds Erasme demande un subside de 5.000,00 EUR pour le Gala Erasme;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'Etablissement d'utilité publique Fonds Erasme.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2025.

Annexes :